

CONSEIL DE L'EUROPE
RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNEE
2013

Etat : **France**

Nom de la zone diplômée : **Réserve Nationale de Camargue**

Autorité centrale concernée :

Société Nationale de Protection de la Nature

9 rue Cels – 75014 PARIS

Tél. : Camargue : 04 90 97 00 97

Paris : 01 43 20 15 39

Fax : Camargue : 04 90 97 01 44

Paris : 01 43 20 15 71

E-mail: camargue-rn@espaces-naturels.fr

snpn@wanadoo.fr

I . Données générales

1. Patrimoine naturel

1.1. Milieu : modifications ou altérations des milieux d'origine naturelle ou anthropique, accidentelles ou durables, effectives ou prévisibles.

Depuis trois ans, nous avons entrepris une mesure « certifiée » (par des laboratoires agréés auprès des Tribunaux) des contaminants venus du Rhône et de la riziculture jusqu'au Vaccarès. Les résultats pour l'année 2013 confirment le caractère inquiétant des résultats des années précédentes avec de très fortes concentrations de molécules (herbicides en majorité) autorisées et... toujours la présence de molécules interdites. (Tableau en annexe).

Par ailleurs, le danger induit par les nutriments se confirme, par les résultats des analyses d'une part, par les « blooms » de macro algues en été dans les étangs de la réserve, d'autre part.

Cette inquiétude partagée par nos Conseils scientifique et de direction, est renforcée par la coupure de plus en plus accentuée entre le Vaccarès et les étangs du sud de la réserve, entre ceux-ci et la mer.

L'accumulation des limons, faute d'exutoires à la mer, bloque peu à peu les passages tandis que la hauteur de la mer (+ 0,16 NGF) bloque toute possibilité d'échanges des étangs vers la mer.

Une ouverture de toutes les vannes amènerait une cote permanente de + 0,16m NGF dans la réserve avec disparition de la majeure partie de la végétation (qui a impérativement besoin d'un assec estival) et forte sur salure estivale sous l'effet de l'évaporation.

Nous accumulons donc les nutriments sans espoir de les évacuer vers la mer...

1.2. Flore et végétation. Evolution des populations florales.

Le printemps 2013 très froid et pluvieux a bloqué la végétation pendant plus d'un mois : un certain nombre de plantes hôtes ne sont pas parvenues à maturité et plusieurs espèces d'insectes, notamment, ont (provisoirement) disparu. (Ex : Aristoloche et Xerinthia)

Comme en 1012, l'été et le printemps furent par contre extrêmement secs, ce qui a permis une remontée du sel sur l'ensemble de la réserve. Ces remontées, aggravées par le fort niveau marin, commencent à atteindre nos dunes fossiles intérieures, provoquant une mortalité des arbres (Genévriers de Phénicie) et arbustes (Phillyrea, Lentisque) sur la périphérie de chacune.

Dans ces conditions, malgré les pluies de printemps, les réserves d'eau douce se sont avérées insuffisantes pour assurer la survie des espèces tardives dans les dunes vives de bord de mer.

Confirmation de la présence, sur la réserve de trois espèces très rares inféodées aux milieux sur salés : *Althenia filiformis*, *Lamprotamnium pappulosum*, *Riella helicophyla*

1.3. Faune : modification des populations sédentaires ou migratrices ; lieux de concentration, de reproduction.

La vague de froid 2012 a eu diverses conséquences sur l'avifaune en particulier : élimination des Poules sultanes revenues d'Espagne au cours des dernières années (un seul individu survivant sur la réserve), élimination des populations hivernantes de martin pêcheur avec un retour cet automne (2013).

Toujours un problème récurrent d'espèces invasives avec extension (Ecrevisse de Louisiane), élimination « naturelle » (Crabe américain) ou renforcement des effectifs (Moules chinoises dans le Vaccarès ou Cygne tuberculé).

L'hivernage des Anatidés reste à un niveau très faible ; des causes locales (manque d'eau dans les sansouires) et plus globales (hivernage plus nordique de certaines espèces) se combinent actuellement.

La dernière campagne de pêche (début novembre 2013) a montré une augmentation sensible des populations d'Anguilles, en grande difficulté depuis plusieurs années.

2. Patrimoine culturel et contexte socio-économique

2.1. Patrimoine culturel

2.1.1 Changements concernant le patrimoine culturel

Pas de modifications si ce n'est la poursuite des travaux archéologiques et de sédimentologie pour retrouver l'embouchure du Rhône d'Ulmet sur la Réserve. La campagne 2013 a permis de découvrir l'étendue du port antique et de dégager plusieurs structures de stockage de marchandises. Le tracé du rivage antique a été retrouvé précisément et devrait nous permettre de retrouver l'embouchure même du fleuve (en 2014).

2.2. Contexte socio-économique

2.2.1. Changement concernant le contexte socio-économique

La situation de l'industrie salinière en Camargue semble s'être stabilisée : elle a cédé la moitié de son territoire au Conservatoire du littoral et a réajusté ses moyens de production à la demande. Les terrains achetés par le Conservatoire sont gérés par trois entités dont la SNPN, gestionnaire de la réserve. Ce sont 20.000 ha qui sont, à présent, protégés définitivement dans le sud camarguais.

Par contre, l'agriculture camarguaise va mal, les prix des productions fluctuant au gré de demandes mondiales pas toujours très claires : on assiste à une tentative de diversification des productions (plus de blé et de maraîchage) et par voie de conséquence, à une diminution des surfaces en riz (qui ont subi, en plus, cette année, des conditions de mise en cultures extrêmement défavorables. Cette évolution est évidemment souhaitée par la SNPN dans un contexte hydraulique de plus en plus difficile à gérer.

3. Intérêt pédagogique et scientifique

3.1. Visiteurs – politique d'information.

3.1.1. Infrastructures d'accueil et information du public.

Pas de modifications en 2013, toujours trois sentiers ouverts au public (Capelière, Salin de Badon et Digue à la mer) et deux sites d'information (Capelière et phare de la Gacholle).

Renouvellement régulier du matériel d'information et entretien des infrastructures (poursuite de la mise en place du secteur « handicapés » de notre sentier de la Capelière.

3.1.2. Fréquentation et comportement des visiteurs.

Une diminution régulière du nombre de visiteurs, en particulier à la Capelière que nous pouvons sans doute rapprocher du contexte économique général...

3.1.3. Visites particulières.

Pas de visites « exceptionnelles » en 2013

3.2. Recherche scientifique

3.2.1. Recherches en cours ou terminées / Publications.

Publication, dans notre compte rendu scientifique (mars 2013) de la majorité de nos résultats depuis trois décennies. (Cf. site de la Réserve de Camargue).

La fin 2013 est réservée à l'interprétation des résultats ainsi réunis. Ce travail donnera lieu à un N° « spécial Camargue » du « Courrier de la Nature ».

4. Description de la zone.

4.1. Modifications d'ordre législatif ou réglementaire

Pas de modification en 2013.

4.2. Modifications du régime foncier.

SNPN – Réserve Naturelle Nationale de Camargue

Toujours en attente des terrains du Vaccarès en cours d'achat par le Conservatoire et du Phare de la Gacholle qui doit leur être affecté et confié en gestion à la SNPN (avec des possibilités de soutien financier pour l'entretien et la rénovation partielle nécessaire.

4.3. Modifications du régime foncier : Aucune en 2013

4.4. Extension ou aliénation, nouvelles affectation : Aucune en 2013

5. Gestion de la zone

5.1. Aménagements effectués

5.1.1. Protections contre les éléments naturels

- Mise aux normes des stations d'épuration des bureaux, centre d'accueil et logement sur le site de la Capelière. Préparation de la même opération sur Salin de Badon.

- Pose de 750 mètres de ganivelles dans le cadre de la remise en état de toutes les protections dunaires (Fin prévue en 2014)

- Remise en état des toitures de la Capelière et de l'installation électrique des salles d'exposition.

5.1.2. Intervention écologique sur la flore et les biotopes, contrôle de la faune.

Poursuite du programme « éradication des Baccharis » : encore plusieurs centaines de pieds arrachés, une centaine subsiste. (2014)

5.1.3. Voies d'accès et de circulation

Pose d'un portail efficace à l'entrée de la Capelière.

Pose d'une barrière anti véhicules à moteurs à l'entrée de la réserve, sur la digue à la mer.

